

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE
DU 18 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le dix-huit décembre à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune d'Aufferville, régulièrement convoqués, se sont réunis à huis clos à la salle des 4 Saisons en raison de la crise sanitaire du COVID afin de respecter les distanciations, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ.

Présents : Bruno MOULIÉ, Thierry BRIAND, Gwenaëlle FASSEU, Christine BILLARD, Marina BONHOMME, Christian BONNICHON, Christiane COTTIN, Patrice GARNIER, Cédric HERRERA, Gwenaëlle MORISSEAU, Vincent MORISSEAU, Adeline RUFFIGNAC, Nathalie TOUZET, Thierry VALLERY.

Absent : Benoît MARIÉ.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Le conseil municipal a choisi pour **secrétaire de séance** Monsieur Vincent MORISSEAU.

1/APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2020 :

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents, le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2020.

2/ ATTRIBUTION D'UN NUMÉRO DE VOIRIE

La parcelle B1207 située au Hameau de Maison Rouge ne porte pas de numéro de voirie. A la demande des propriétaires, le conseil Municipal doit attribuer un numéro de voirie à cette parcelle.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents d'attribuer le numéro 1 Hameau de Maison Rouge 77570 Aufferville à la parcelle B1207.

3/ CCGVL : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES 4 SAISONS

Lors de la réunion du 25 septembre dernier, le conseil municipal a accepté la dénonciation de la convention de mise à disposition d'un agent de la commune et des locaux entre la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing et la commune d'Aufferville.

Le conseil municipal doit maintenant délibérer pour une nouvelle convention de mise à disposition des locaux et de matériel.

Le maire expose la nouvelle convention au conseil municipal et leur propose de la valider.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents :

- D'approuver la convention de mise à disposition proposée par la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing,
- D'autoriser le maire à signer la convention.

4/ STATUTS DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Le RPI regroupant les communes d'Aufferville, Bougligny, La Madeleine/Loing, Maisoncelles-en-Gâtinais et anciennement Châtenoy et Chevrainvilliers n'a jamais eu de statuts.

Il convient de les valider dans chaque commune du regroupement pour une application de ces derniers au 1^{er} janvier 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré : Approuve à l'unanimité des présents les statuts du RPI pour une application au 1^{er} janvier 2021.

5/ TARIF DE LA RESTAURATION AU 1^{er} JANVIER 2021

Le repas de la restauration scolaire est de 3.60 € depuis le 1^{er} janvier 2019.
Le repas nous est facturé 3.90 € par la cuisine centrale de Nemours.

Puisque le tarif n'a pas subi d'augmentation depuis 2 ans, le maire propose d'augmenter le tarif de 0.05 € pour l'année 2021 soit 3.65 € le repas.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents de fixer le tarif du repas de la restauration scolaire à 3.65 € à compter du 1^{er} janvier 2021.

6/ TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES 4 SAISONS AU 1^{er} JANVIER 2021

Les tarifs pour une location du samedi au dimanche à la salle des 4 saisons sont depuis le 01/01/2019 :

- 290 € pour les Auffervillois
- 710 € pour les extérieurs.

Le maire demande au conseil municipal s'il souhaite augmenter les tarifs de location pour l'année à venir.

Le conseil municipal évoque le souhait de développer la location de la petite salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents de conserver le tarif de la salle des 4 Saisons à 290 € pour les Auffervillois et 710 € pour les extérieurs à compter du 1^{er} janvier 2021.

7/ PROJETS À RÉALISER AU COURS DU MANDAT

La maire fait le point sur les projets à réaliser au cours du mandat :

- La réfection complète de l'église (à réaliser sur le mandat complet),
- La transformation du presbytère en mairie et bureau de poste,
- L'entretien de la voirie communale,
- L'accès à la fibre optique (à la charge de la Communauté de communes),
- L'élaboration d'un parking à la boulangerie et dans le hameau de Jarville en 2021,
- Le remplacement des menuiseries de la salle Marianne et des deux logements en 2022,
- La restructuration du cimetière (ossuaire, caveau provisoire et allées) en 2023,
- La rénovation intérieure et extérieure de la salle des 4 Saisons en 2023,

Le maire informe des travaux de voirie prévus à la suite du rendez-vous avec Mme CHRISTE et Mr MARLIN de l'agence routière départementale du 10 décembre 2020 à 9h30 :

- Convois exceptionnels : l'ARD peut nous aider à aménager le carrefour D52 / D403 pour améliorer le passage des convois exceptionnels.
Un mail a été adressé aux conseillers départementaux à ce sujet.
- Couche de roulement rue Grande : la réfection de la couche de roulement avait été effectuée à hauteur de la mairie en 2019 par l'ARD.
La réfection de cette couche du feu rouge jusqu'à la mare aura lieu au printemps 2021 et en 2022 de l'église au cimetière.
Le conseil municipal doit réfléchir à entreprendre des travaux de voirie pour le tour de la mare qui est une voie communale durant cette réfection.
- Cimetière : l'ARD va étudier le dossier d'aménagement d'un plateau surélevé au niveau du cimetière avec la mise en place d'un passage piéton et la création d'un parking.
Il conviendra de modifier l'emplacement de l'entrée d'agglomération.
La municipalité va réfléchir au mode de financement.
Les travaux auront lieu en 2021 ou 2022. Dans l'attente, le rétrécissement restera en place.
- Des bandes d'aide à l'orientation devront être installées à hauteur du passage piéton sur le plateau surélevé devant l'école selon les normes en vigueur.

8/ COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Le maire informe l'assemblée :

- Le maire adresse ses félicitations aux personnes ayant participé à l'organisation du Noël des enfants. Il remercie également Madame BONNICHON et le comité des fêtes d'Aufferville pour leur participation.
- Le mémoire en défense dans l'affaire opposant la mairie à la Préfecture de Seine-et-Marne sera déposé prochainement.
L'avocate précise que dans l'attente, le Plan Local d'Urbanisme est exécutoire et



s'applique pleinement.

- Un Contrat à durée indéterminé a été proposé à un agent d'animation à compter du 1^{er} janvier 2021. Nous sommes en attente de sa réponse.
- Le repas du CCAS est reporté à une date ultérieure, au printemps si les conditions le permettent.
- L'aménagement du logement communal se poursuit. Des meubles arriveront dès le mois de janvier.
- Un nouvel arrêté de stationnement va être mis en place prochainement. Les lignes jaunes seront peintes au même moment.
- Les vœux du maire prévus le 24 janvier 2021 sont maintenus dans l'attente des consignes sanitaires.
- L'achat d'une sonorisation pour les fêtes et cérémonies a été finalisée.

Le maire donne la parole aux membres du conseil municipal :

- Christine BILLARD informe le conseil municipal que le coût du Noël des enfants est de 333.04 € et qu'une forte participation a été remarquée.
- Thierry BRIAND informe le conseil municipal des travaux qui ont eu lieu sur l'antenne Bouygues. L'antenne a été renforcée en prévision du passage à la 5G.
- Patrice GARNIER informe le conseil municipal de l'avancement des travaux de fibre optique. Un refus a été émis concernant la construction du réseau qui prévoit une cinquantaine de poteaux supplémentaires.
Monsieur PLÉ, référent de la fibre optique à la Communauté de communes va étudier le dossier.
La commercialisation a actuellement lieu dans le hameau de Jarville pour le raccordement.
- Patrice GARNIER informe également de 3 endroits dangereux pour le passage des éboueurs, suite à une réunion au SMETOM.
La commune va étudier le dossier.
- L'ensemble du conseil municipal remercie et félicite Eric FLON pour ses décorations dans le bourg et les hameaux à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'ordre du jour est épuisé à 23h05.

Bruno MOULIÉ,

Maire d'Aufferville

